

DEUXIÈME PARTIE - LA VÉRIFICATION

Sur, Serge, *La vérification des accords sur le désarmement et la limitation des armements : moyens, méthodes et pratiques*, Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement, New York, 1991.

VERTIC, *The CSCE, European Security and Verification: Considerations for Helsinki 1992*, VERTIC, Londres, 1992.

von Hippel, Frank, «The 1969 ACDA Study on Warhead Dismantlement», *Science & Global Security*, vol. 2, n° 1, p. 103-108.

... pendant la Seconde Guerre mondiale, lorsque la Cour de justice des Nations Unies a examiné les clauses d'interdiction d'armes nucléaires et d'armes chimiques qui devaient servir à l'échelonnement d'avions vers

OUVRAGES GÉNÉRAUX

Barnaby, Frank (sous la dir. de), *A Handbook of Verification Procedures*, MacMillan, Basingstoke, 1990.

Cleminson F.R. et E. Gilman, *Document de travail théorique sur le concept de vérification de la limitation des armements*, Étude sur la vérification du contrôle des armements n° 1, ministère des Affaires extérieures, Ottawa, janvier 1986.

Dunn, Lewis A. et Amy E. Gordon, *Arms Control Verification and the New Role of On-Site Inspection*, Lexington Books, Toronto, 1990.

Krass, A.S., *Verification : How Much is Enough?*, Taylor & Francis, Londres, 1985.

Markland Policy Group, *Disarmament's Missing Dimension*, Science for Peace/Samuel Stevens, Toronto, 1990.

Morris, Ellis (sous la dir. de), *International Verification Organizations*, Centre for International and Strategic Studies, Toronto, 1991.

Tsipis, K. et coll. (sous la dir. de), *Arms Control Verification : The Technologies That Make it Possible*, Pergamon-Brassey's, Londres, 1986.

... le DEW par le Système d'alerte du Nord (SAM) qui, tout en étant moins efficace que le DEW, dépend essentiellement des radars modernes à longue portée, quasi automatiques, à des radars de surveillance RENVOIS

Les forces conventionnelles en Europe
Irak : le respect de l'accord de cessez-le feu
La réduction des armements nucléaires

Après la signature du protocole d'entente en 1985, et malgré des transformations importantes, le SAM est l'objet de vives critiques de la part d'experts officiels supérieurs canadiens qui lui reprochent de ne pas assurer la surveillance des régions les plus superficielles de l'espace canadien. (Pour éviter cela, il aurait fallu déployer les radars radar, ce qui, affirment le gouvernement canadien, aurait augmenté de façon prohibitrice le coût du système.) Dans ces régions, la surveillance est par conséquent assurée de façon non